RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00646
Numéro SIREN : 439 337 304
Nom ou dénomination : ABBEI (ACTIVITES BOIS BATIMENT ENTREPRISES D'INSERTION)

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2023 sous le numéro de dépôt 9514

ABBEI
Peinture Menuiserie Revêtements

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an 2023 et le 27 NOVEMBRE à 18 heures 30, les associés de la société **ABBEI**, société à responsabilité limitée au capital variable, établi à 51 516.01 € au 30/06/2023, se sont réunis en visio conférence et présentiel Salle Georges BRASSENS 2 Rue Georges Brassens 76 800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY, en Assemblée Ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts.

Sont présents :
- Monsieur Patrick LE PAGE,
- Monsieur Alain GOUSSAULT,
- ASPIC
- Monsieur Yves HOUGET,
- Madame Ghyslaine MORROW
- Monsieur M'hamed AKCHA,
- Monsieur Bernard RIO,
- Monsieur Dominique FOLIOT,
- Monsieur Fabien PASQUIOU,
- Monsieur Sylvain DAVID MAS,
- Madame DELHAYE Alexandra,
- Madame FALEK Monika,
- Monsieur BOUGACHICHE Salim,
- Monsieur CESBRON Noël,
- Monsieur Abdérezak KAIS
- Monsieur Patrick LENOIR, en visio
- Monsieur LEROUX Cédric, En visio

Qui détiennent ensemble 2 968 parts sociales sur un total de 3 621 parts au 30/06/2023 représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 23 des Statuts.

L'Assemblée est présidée par **Mr LE PAGE Patrick, gérant**.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
1° - Les pouvoirs des associés représentés par les mandataires,
2° - Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,

Le Gérant indique que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Démission de l'actuel Gérant
- Nomination de la nouvelle Gérance

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant procède successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION**

**« Démission »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés prend acte de la démission de l'actuel Gérant, Monsieur Patrick LEPAGE à compter du 31 décembre 2023, ce dernier précisant que la délégation de pouvoir est totale à Stéphane MICHEL, depuis le 1er septembre 2023, date à partir de laquelle il exerce une gérance bénévole.

Cette résolution est adoptée par : 2 968 Parts.

**DEUXIEME RESOLUTION**

**« Nomination de la nouvelle gérance »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés nomme Monsieur Stéphane MICHEL en qualité de gérant jusqu'au 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée par : 2 968 Parts.

**TROISIEME RESOLUTION**

**« Finalité de publicité et de dépôt prescrit par la loi »**

L'Assemblée Générale Ordinaire confie tous les pouvoirs au porteur d'une copie du procès- verbal constatant les délibérations de la présente Assemblée Générale pour accomplir les formalités de publication et de dépôt prescrit par la loi.

Cette résolution est adoptée par : 2 968 parts

**LA NOUVELLE GERANCE**
Stéphane MICHEL

**L'ANCIENNE GERANCE**
Patrick LE PAGE